

Paris le 21 septembre 2019

**Communiqué de presse**



## **Les 1000 premiers jours de l'enfant : une priorité d'action pour la FNAAFP/CSF**

Le gouvernement vient de lancer un chantier en vue d'améliorer l'accompagnement des **1000 premiers jours de l'enfant, période fondatrice dans son développement**. C'est une bonne nouvelle pour les familles, les professionnels et les associations qui, comme notre fédération, pointent depuis longtemps la nécessité d'un soutien précoce de qualité aux parents pour répondre de manière adaptée aux besoins des enfants.

A plusieurs reprises, **la FNAAFP/CSF a pu échanger sur ce sujet avec Adrien Taquet**, le secrétaire d'état chargé de la protection de l'enfance, qui porte ce projet des « 1000 premiers jours ». Ces échanges ont mis en lumière la nécessité de **développer nos dispositifs innovants d'accompagnement au domicile des familles en pré et post natal**. Ils ont pointé le rôle essentiel joué par les **technicien.ne.s de l'intervention sociale et familiale (TISF)** dans la prévention des troubles relationnels mère/père/bébé par exemple.

Le Président de la République a installé le 19 septembre le comité d'experts chargé de travailler avec l'ensemble des acteurs pour rassembler l'ensemble des connaissances et formuler des préconisations sur les politiques publiques à mener.

Forte de notre reconnaissance acquise ces dernières années auprès des acteurs nationaux et locaux du champ de la parentalité, de la périnatalité et de pédopsychiatrie, notre fédération d'associations d'aide à domicile spécialisées en psychopérinatalité souhaite prendre toute sa place dans les travaux qui vont être menés. Comme nous l'avons redit au ministre lors de la mise en place du comité d'expert, **la FNAAFP/CSF sera force de proposition** pour les travaux de la commission au profit d'une approche **sanitaire et sociale** de l'accompagnement des familles.

Ce 21 septembre 2019, **l'alliance francophone pour la santé mentale périnatale**, qui avait été initiée le 5 juin dernier, a lancé l'appel de Marseille (« A cause du bébé ») : ces acteurs associatifs, professionnels et institutionnels de la périnatalité (\*) font valoir la priorité absolue que doit constituer dans les 1000 jours la prévention prévenante, l'attention aux parents les plus vulnérables, la prise en charge optimisée des troubles psychiques parentaux et/ou des troubles de l'interaction de leurs conséquences sur le bébé. **La FNAAFP/CSF a contribué dès l'origine à sa construction** et nous souhaitons aujourd'hui que cette alliance trouve toute sa place dans les travaux de la commission des « 1000 premiers jours de l'enfant ».

(\*) CIANE (Collectif Interassociatif des Associations de Naissance), CNGOF (Collège National des Gynécologues et Obstétriciens Français), CNSF (Collège National des Sages-Femmes), **FNAAFP/CSF**, FNAPSY (Fédération Nationale des Usagers de la Psychiatrie), Maman Blues, Société Marcé Francophone, Groupe WAIHM-F.

### Contacts presse :

- FNAAFP/CSF : Jean-Laurent Clochard : [jlclochard@fnaafp.org](mailto:jlclochard@fnaafp.org) – 01 44 89 86 86